



Aide à la formation

(Version du 18-12-2024)

Le Comité Oise soutient la **formation des cadres technique et de l'arbitrage**.

Ces aides sont accordées si le stagiaire obtient son diplôme.

Aucune démarche n'est à effectuer et un virement sur le compte bancaire du club dont est licencié le nouveau diplômé sera établi en fin de saison sportive.

Aide à la Formation ARBITRE

Formation	Aide du Comité
Arbitre régional	40% du coût de la formation
JA1	40% du coût de la formation
JA2	40% du coût de la formation
JA3	40% du coût de la formation

Aide à la Formation ENTRAINEUR

Formation	Aide du Comité
Accès des Jeunes aux Responsabilités	40% du coût de la formation
Animateur Fédéral	40% du coût de la formation
Entraîneur Fédéral	40% du coût de la formation
Arbitre théorique*	40% du coût de la formation

* Formation pour les AF qui souhaitent se présenter à l'examen EF

Aide aux jeunes joueurs

Le Comité Oise et la Ligue soutiennent **l'évolution des jeunes joueurs convoqués par la FFTT sur des stages nationaux**.

L'aide du Comité est plafonnée à 400€ par stagiaire et par saison sportive ; elle est complémentaire de l'aide régionale.

Procédure à suivre : Le dossier est à récupérer auprès de la Ligue et doit être envoyé à cette même instance avec toutes les pièces justificatives. La Ligue transmettra les informations au Comité qui versera alors l'aide, en fin de saison, sur le compte bancaire du club dont est licencié le jeune joueur.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Sonia SELLIER (Directrice Technique et Administrative du Comité) : sonia.sellier@comiteoisett.fr